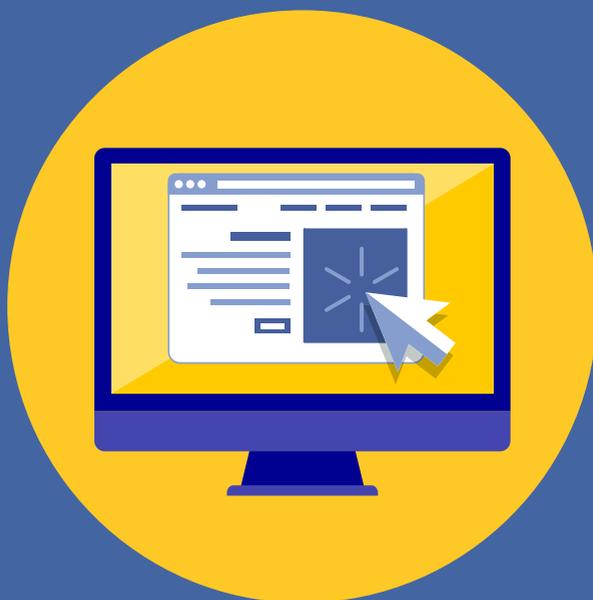


# Service-public.fr

## Le site officiel de l'administration française



*Service-public.fr* informe l'utilisateur et l'oriente vers les services lui permettant de connaître ses droits et d'accomplir ses démarches administratives.

La lettre  
hebdomadaire





## SE RENSEIGNER SUR SES DROITS

*Service-public.fr* donne accès à toutes les démarches administratives, personnalisées en fonction de la situation et du profil de l'utilisateur. Les informations administratives sont fiables et gratuites.



## EFFECTUER SES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

*Service-public.fr* permet d'exécuter directement en ligne de nombreuses démarches de la vie quotidienne (changement de coordonnées, acte de naissance, inscriptions sur les listes électorales, ...), de simuler le résultat d'une démarche administrative (calcul du coût d'une carte grise, d'une pension alimentaire, d'intérêts moratoires...) et d'accéder à un ensemble de documents et services utiles (modèle de lettre, annuaire de l'administration, outils de recherche).



## OBTENIR DE L'AIDE

Avec *Service-public.fr* vous avez accès à des conseillers spécialisés pour vous guider dans vos démarches administratives. Vous pourrez les contacter *via* la messagerie du site, le service de rappel téléphonique, les réseaux sociaux et le service téléphonique *Allô Service Public*. Pour rencontrer un agent, la recherche de guichets France Services, à proximité du domicile, est disponible sur le site.

## Chiffres-clés (2023)



**563**  
millions  
de visites  
sur les sites



**6,2**  
millions  
de démarches  
en ligne réalisées



**415 000**  
courriels  
et appels  
traités